



Harcelment par etude XXXXXX

Par **libellule57310**, le **26/10/2015** à **15:37**

Bonjour, rnUn huissier en l'occurrence Me xxxxxx mandaté pour xxxxxx, n'arrête pas de me harceler concernant un financement pour achat et pose de fenêtres en PVC. J'ai réglé des mensualités puis des problèmes de travail m'ont posé des problèmes financiers et les règlements ont été interrompus. Je n'ai pas été contacté par xxxxxx mais par cet huissier xxxxxx, qui me contacte sans arrêt par téléphone et se permet en plus de contacter par téléphone ma belle-mère, ce qui est très gênant. L'huissier m'a contacté et a exigé des règlements mensuels de 600€ par mois ce qui est impossible pour moi il a alors exigé 300€ et me dit c'est ma dernière proposition. D'après moi il n'y a pas de jugement de rendu. Est-il possible pour moi de contacter xxxxxx pour trouver avec eux un accord ? rnJe précise qu'il s'agit d'une offre de crédit du 21/09/2013 et facturation en date 19/11/2013 donc après la pose. Ce jour l'étude xxxxxx me contacte pour un règlement par cb pour 300€ que je n'ai pas effectué. Le ton change et les menaces aussi. Comment réagir. Merci pour vos conseils.
Libellule 57310

Par **uname9**, le **04/12/2015** à **09:15**

Bonjour, rndéjà si il s agit de xxxxxx dans le 37, n en tenez pas compte vous êtes en Moselle. Ensuite ce dernier est bien connu sur ce site, pour des tentatives d intimidations répétées.